

De nombreux québécois ne comprennent pas ce que leurs polices d'assurance couvrent, mais ils sont moins inquiets que les autres Canadiens !

Une enquête nationale révèle que près de la moitié des Canadiens ont de la difficulté à dormir lorsqu'ils pensent à leur assurance habitation (48 %) ou auto (49 %), mais les Québécois s'inquiètent moins de leur couverture (42 % pour l'assurance habitation et 40 % pour l'assurance auto).

Près d'un quart des Canadiens n'ont pas lu leur police d'assurance habitation (23 %) ou auto (25 %). Pourtant, ce qui les tient éveillés la nuit, ce sont principalement leurs préoccupations par rapport à ce qui est couvert par leurs polices ainsi que les coûts afférents. Malgré ces préoccupations, une enquête commandée récemment par belairdirect montre que les Québécois qui possèdent une assurance habitation et auto, tout comme les Canadiens, ont tout de même une bonne compréhension de leurs contrats, bien qu'ils aient encore des choses à apprendre.

« Les Canadiens comprennent de mieux en mieux leurs polices d'assurance, mais nous savons qu'ils ont encore des questions. L'assurance est un sujet complexe, que nous sommes résolu à simplifier dans le but d'aider à informer les consommateurs, a déclaré Anne Fortin, première vice-présidente, Distribution directe et chef du marketing. Une couverture adéquate est essentielle pour protéger ce qui vous tient à cœur, et notre but est de faire en sorte que les consommateurs comprennent leurs besoins en matière d'assurance habitation et auto. »

Comprendre sa couverture

L'enquête nationale a révélé ce qui suit à propos de la compréhension des polices d'assurance habitation et auto :

- Trois Canadiens sur dix comparent la compréhension de leur assurance à leurs déplacements quotidiens : un processus fastidieux, mais nécessaire. Une proportion de 16 % pense cependant que c'est comme regarder un film ennuyeux : on a envie de l'arrêter, mais on veut quand même connaître la fin.
- 31 % des Canadiens disposant d'une assurance habitation ne dressent jamais l'inventaire de ce qu'ils possèdent !
- Près d'un Canadien sur dix se demande s'il est couvert en cas de dégâts provoqués par des animaux, qu'il s'agisse de dommages causés par des rongeurs à son domicile (8 %) ou par de gros animaux, comme un orignal, à sa voiture (10 %).
- Quatre Canadiens sur dix qui possèdent une assurance habitation croient que leur police protège systématiquement tous leurs objets de valeur, tandis que 36 % croient être couverts en cas de refoulement d'égout.
- 39 % des Canadiens pensent que leur sac de golf est couvert s'il se trouve dans leur voiture au moment où elle est volée et 38 % pensent qu'ils sont couverts si un drone s'écrase sur leur pare-brise.

Les clients peuvent être assurés que les objets qui leur tiennent le plus à cœur sont vraisemblablement couverts par leur police d'assurance habitation ou locataire, à l'exception de limitations spéciales pour certains biens tels que les bijoux, les vélos, les collections, les bateaux et l'argent, qui sont différentes d'une police d'assurance à une autre. Par conséquent, qu'un animal endommage votre voiture ou que vos biens soient volés à votre domicile ou dans votre véhicule, vous serez bien couverts avec nous. Les biens des Canadiens valent plus qu'ils ne le pensent, et c'est pourquoi nous recommandons de dresser un inventaire complet de toutes vos possessions et de le transmettre à votre compagnie d'assurance. L'agent d'assurance pourra alors évaluer si vous disposez d'une couverture qui convient à vos besoins et ajouter une protection particulière au besoin.

L'enquête a également révélé des différences propres aux Québécois et à leur assurance. Les habitants du Québec sont moins préoccupés par la couverture de leur assurance habitation et le prix de leur assurance auto que les autres Canadiens. Tandis que 70 % des Canadiens savent que l'assurance habitation est différente d'une province à l'autre, seuls 60 % des Québécois en sont conscients. En moyenne, 61 % des Canadiens disposent d'une assurance auto en règle afin de respecter la loi, mais les Québécois sont moins susceptibles de se préoccuper de cette exigence (50 %).

Considérations à l'égard du cannabis

Certains Canadiens ne sont pas au courant des effets du cannabis légal sur leur prime d'assurance habitation. Près d'un cinquième (18 %) des personnes qui disposent d'une assurance habitation affirment que la culture du cannabis dans leur domicile n'a aucune incidence sur leur police et que leur cannabis est couvert. En réalité, le cannabis légal que possèdent les Canadiens à leur domicile est couvert, mais les particularités varient selon la province, comme au Québec, où la culture de plants n'est pas permise. Chez belairdirect, l'assurance habitation prévoit une limitation sur les produits de cannabis à usage récréatif.

Avant de prendre la route

Presque tous les Canadiens disposant d'une assurance auto (98 %) connaissent au moins un facteur qui influence leur prime d'assurance, les plus connus étant leur dossier de conduite (87 %), leurs réclamations passées (85 %) et leur comportement au volant (77 %). La fréquence de vos trajets en voiture, l'endroit où vous vivez et le risque de vol figurent parmi les autres facteurs à prendre en compte.

Seuls 47 % des Canadiens qui possèdent une assurance auto croient que si une personne emprunte leur voiture, le véhicule sera couvert par leur assurance. En fait, lorsque vous prêtez votre véhicule, vous prêtez aussi votre couverture.

En règle générale, les Canadiens bénéficiant d'une assurance habitation ou auto comprennent l'importance de celle-ci, mais beaucoup (52 % et 48 % respectivement) trouvent que leur police est difficile à comprendre. Il est important que les Canadiens parlent avec leur compagnie d'assurance et examinent leurs polices afin d'avoir l'esprit tranquille et de dormir sur leurs deux oreilles lorsqu'il est question de leur assurance habitation et auto.

À propos de belairdirect

Fondée au Québec en 1955, belairdirect offre des produits d'assurance auto et habitation directement aux consommateurs. Elle emploie présentement plus de 1 600 personnes. L'entreprise offre une solution simple, mais complète qui permet aux clients de communiquer avec un agent par téléphone, en ligne ou en personne, grâce à son réseau de succursales. **belairdirect** a été le premier assureur de dommages en Amérique du Nord à vendre des produits d'assurance automobile en ligne (www.belairdirect.com), ce qui témoigne du caractère innovateur de l'entreprise. **belairdirect** est une filiale d'Intact Corporation financière, le plus important fournisseur d'assurance de dommages au Canada et l'un des principaux fournisseurs d'assurance spécialisée en Amérique du Nord (TSX : IFC – www.intactfc.com). belairdirect est fière d'être un partenaire du [Club des petits déjeuners](#). Pour plus d'informations, visitez <https://www.belairdirect.com> ou suivez **belairdirect** sur [Facebook](#), [Instagram](#) et [Twitter](#).

Pour de plus amples renseignements:

Carine Salvi

Conseillère principale, Communications

belairdirect

514 495.6370 poste 60520

carine.salvi@belairdirect.com

<https://salledepresse.intactfc.com/2019-07-15-De-nombreux-quebecois-ne-comprennent-pas-ce-que-leurs-polices-dassurance-couvrent,-mais-ils-sont-moins-inquiets-que-les-autres-Canadiens>